

**Insertion des jeunes sans qualification**

projet ID

**Impulsion Diplôme**

projet ID

## **Impulsion Diplôme**

**PROGRAMME D'ACCES AU DIPLÔME DES JEUNES ADULTES SANS QUALIFICATION**

**Le contrat de pré-qualification professionnelle**

**POUR JEUNES DE MOINS DE 21 ANS EN DIFFICULTE D'INSERTION**

Résumé

Le manque de qualification de certaines catégories de jeunes pour trouver un emploi est bien souvent lié à l'échec qui a marqué leur scolarité. La marginalisation dont ces jeunes adultes ont fait l'objet très jeunes se traduit par un manque de connaissances scolaires de base et, au-delà, par des caractéristiques comportementales qui nuisent gravement à leur employabilité.

Plus de 150 000 jeunes décrocheurs sont concernés chaque année.

Je propose donc, sous la forme d'un contrat, en alternance, de les faire travailler sur le plan des connaissances, du comportement et de la connaissance de l'entreprise.

La formation peut être diplômante.

Elle sera financée par les excédents des fonds de formation. Elle correspond à une demande forte des acteurs de terrain qui n'ont pas d'offre pour ces jeunes.

## projet ID

# Impulsion Diplôme

**Le nouveau dispositif doit conduire chaque bénéficiaire au changement, dans le cadre d'une démarche volontaire et personnalisée.**

Il s'agit de créer les conditions qui permettront de passer

- d'une SITUATION D'ECHEC, caractérisée par

*la rupture scolaire*

*l'absence de qualification*

*l'inactivité, le chômage*

- à une SITUATION DE RÉUSSITE, caractérisée par

*la revalorisation personnelle*

*l'obtention d'un diplôme professionnel*

*l'accès à un emploi ou à une formation de niveau supérieur*

Pour être efficace, l'action menée avec chaque jeune doit s'inscrire dans une durée raisonnable, clairement définie dans le cadre d'un engagement contractuel, formulé en référence à un **statut du qualifiant**\* approprié à chacune des deux étapes de son parcours.

**Impulsion Diplôme** implique que puissent être introduites d'importantes ***innovations dans les modalités de délivrance de certains diplômes professionnels\**** (CAP et BEP, Bac pro), en particulier sur la validation de la partie générale du projet qui correspond au tronc commun de ces diplômes.

**Impulsion Diplôme** implique **2 ETAPES**, chacune étant conçue pour favoriser l'individualisation des parcours, dans une logique d'entrées et sorties permanentes des bénéficiaires.

**- La 1<sup>ère</sup> étape (ID 1) doit permettre au jeune d'élaborer le projet professionnel qui lui convient, et d'accéder à son premier niveau de qualification.**

Elle est réalisée en **SAS D'ORIENTATION et de PREMIÈRE QUALIFICATION\***.

Elle nécessite la mise en œuvre de procédures nouvelles et de moyens spécifiques.

Totalité : 600 heures (formation + observation en entreprises)

- Groupes : 12-14 qualifiants
- 450 heures de cours (communication écrite et orale – FLE - et comportementale, économie du ménage et de l'entreprise...)
- 5 fois 1 semaine en entreprises (dans 5 secteurs d'activité différents)
- Evaluation finale
- Choix de l'orientation et validation

**- La 2<sup>ème</sup> étape (ID 2) accompagne le jeune jusqu'à l'obtention de son diplôme professionnel, puis jusqu'à l'emploi, selon des modalités adaptées.**

Elle est réalisée dans le cadre du **DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE**<sup>1</sup>.

Formation en alternance (apprentissage ou professionnalisation) : à la signature du contrat, un avenant est également signé pour 30 heures de pilotage individualisé (coaching), par an, jusqu'à l'obtention du diplôme.

Cette structure de coordination est fondée sur des pratiques éprouvées, et ne justifie pas d'investissements lourds.

---

<sup>1</sup> Ces éléments font l'objet de fiches de synthèse détaillées

## **1. CONSTAT ET DIAPORAMA**

Les constats sont clairs, au delà des chiffres qui parlent d'eux mêmes, plusieurs dizaines de milliers de jeunes sont aujourd'hui en panne dans le processus d'intégration dans le monde du travail (voir les dernières statistiques de la DARES).

Le profil de ce public est assez caractéristique puisqu'il est à 80% issu de catégories socioprofessionnelles modestes ou défavorisées dans lesquelles la référence au travail n'est pas souvent prise en compte.

La carte géographique de cette population s'étend sur toutes les régions de France aussi bien sur Paris ou la région île de France que dans les grandes agglomérations et si certaines zones rurales sont aussi concernées, la concentration de ces publics en difficulté y est beaucoup moins importante.

Il est possible de mettre en place une politique d'accompagnement au cas par cas. D'un point de vue plus distinct, le diaporama montre une population habitant en zone urbaine populaire, (cités HLM) souvent d'origine nord africaine, africaine ou venant des DOM-TOM.

D'un point de vue culturel, nous constatons que ces jeunes sont, dans de nombreux cas, dans des environnements excessivement assistés (parents aux chômages ou « rmistes ») ce qui entraîne souvent une fatalité quant à la non prise de décision sur des sujets aussi importants que sont l'orientation scolaire ou professionnelle (la solution devant venir pour eux des partenaires institutionnelles).

De plus il demeure trop souvent des prérogatives culturelles ou religieuses qui sont de vrais freins à l'intégration économique au monde du travail.

Sur le plan scolaire l'échec n'est même plus un constat mais une dure réalité (nous verrons ci-dessous quelques raisons à cet état de fait).

Au delà de la sortie du système scolaire de ces jeunes sans diplôme ou avec un diplôme non adapté, les niveaux de compréhension et de structuration comportementale des règles élémentaires sont dangereusement faibles.

Sans aller plus loin dans la recherche d'exemples, le constat que nous faisons aujourd'hui est simple : il y a un nombre très important de jeunes sans diplôme ou sans qualification entre 15 et 20 ans (fourchette large) qui n'ont aucune prédisposition à être « employable » dans une entreprise que ce soit pour un emploi direct ou dans le cadre d'un contrat de formation aidé, type contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Cette population est devenu beaucoup trop importante pour que des dispositions ne soient pas prises de façon urgentes et opérationnelles.

Appuyons nous sur des expériences réussies comme par exemple l'Irlande qui, il y a vingt ans rencontrait des difficultés avec ce type de population (le degré de violence était beaucoup plus élevé, il y avait des morts toutes les semaines). Ce pays a su, en partie, régler ces difficultés en remettant les jeunes au cœur de l'entreprise par un accompagnement très structurant d'un point de vue social et culturel.

## **2. ANALYSE DE LA PROBLEMATIQUE**

L'analyse collégiale de la problématique des constats ci-dessus cités peut se résumer de la manière suivante :

- Pour ces jeunes, l'école est une contrainte de savoir sans accompagnement éducatif structurant et rassurant (aussi curieux que cela puisse paraître, ils sont en demande de repères)
- Obligation pour certains jeunes de suivre une scolarité classique jusqu'à 16 ans.
- Education souvent déficiente tant sur le plan familial que scolaire.

- Manque de repère par rapport aux obligations civiques.
- Référant au monde du travail quasi inexistant.
- Dévalorisation du travail dans sa capacité à générer de vrais revenus, la comparaison avec l'argent facile est vite faite.
- Les outils d'orientation ne sont plus adaptés au contexte économique et social du moment.
- La capacité de compréhension de ces publics par rapport au monde du travail est complètement décalée.
- La « non employabilité » de ces jeunes.
- Dans certains cas, une compréhension moyenne de la langue française.
- La dévalorisation des métiers manuels.
- La difficulté d'accès à la formation diplômante ou qualifiante dans le cadre de l'alternance
- Le manque d'outils de proximité pour informer ces publics sur les dispositifs en place, sur les métiers en tension...

### **3. PROPOSITION**

#### **Impulsion Diplôme, le contrat d'accès au diplôme de pré-qualification pour public en difficulté.**

***Notre expérience nous a montré que dans la grande majorité des cas ces publics en difficultés d'insertion professionnelle, ont très vite envie de s'en sortir, surtout si de plus nous tenons réellement compte des éléments pré-cités et c'est là sûrement le facteur le plus important qu'il faut retenir.***

Ce projet nécessite un rapprochement entre certains services publics et des structures privées. Nous verrons pourquoi, d'un point de vue financier, ce mariage peut être intéressant pour tout le monde.

L'idée est de donner une deuxième chance à un jeune (- de 21 ans) en échec d'insertion. La philosophie de ce projet est de faire passer à travers un sasse d'immersion ces publics qui n'ont pas les capacités de s'intégrer dans le monde économique aux vues de toutes ses contraintes et obligations.

Ce sasse : pour apprendre à apprendre, pour apprendre à choisir et à construire un projet professionnel. Cette phase serait d'une durée de 8 à 10 mois, le statut du jeune serait celui d'un stagiaire en formation professionnelle dans un centre de formation agréé, la formation serait gratuite et le jeune ne toucherait pas d'indemnité, à moins que le CNASEA puisse lui octroyer une rémunération autour de 20% du SMIC (à approfondir quant au risque ou à l'opportunité).

Le programme et l'organisation pédagogique consisterait à mettre en œuvre 4 phases en alternance (on imaginerait une durée totale de ces quatre phases d'environ 750 heures dont plus d'un tiers serait consacré à des stages de découverte en entreprises).

- La **première phase** serait une phase de resocialisation économique et structurelle du jeune (découverte environnementale de l'univers, des contraintes et obligations liées au monde du travail, des règles comportementales liées aux tenues vestimentaires, au vocabulaire et à l'expression orale dans sa globalité, découverte de la culture d'entreprise et de son obligation de résultat sur son marché, de ses devoirs quant au respect des règles hiérarchiques et de ses obligation de productions etc.). Ces séances seraient animées par des formateurs de la formation professionnelle parce qu'ils ont une parfaite connaissance de l'entreprise et de ses problématiques, ils savent enseigner en parallèle à la réalité du monde du travail.

- La **deuxième phase** serait une phase de refonte du socle de la culture générale et surtout l'apprentissage de procédures méthodologiques leur permettant de mieux apprendre, mieux comprendre, mieux développer l'esprit d'organisation, d'analyse et de synthèse. Elle leur permettra, d'une part, de mieux appréhender le choix d'une orientation réfléchie et organisée et d'autre part, d'être préparés (dans le cas où le jeune ferait le choix d'une formation en alternance) à la réussite de la formation théorique. Cette phase se ferait sous forme de cours, certes théoriques, mais toujours vivants et interactifs avec des supports ludiques, qui deviendront progressivement plus précis et plus en rapport avec un référentiel de titre ou de diplôme. Les intervenants de ces séances devront être capables de sectionner leurs séquences par des tranches de 45 minutes maximum et avoir, même si cela reste de la formation théorique, une expérience du monde du travail. En effet il est important, même pour l'apprentissage du français, des mathématiques, de la culture générale, de l'économie ou du droit, de pouvoir faire des analogies avec le monde du travail et expliquer l'intérêt de la culture dans la mise en place d'un projet économique.
- La **troisième phase** est la partie stage en entreprises. Le choix et l'organisation de ces stages sont très importants car ils permettront la découverte de métiers dont certains seront nouveaux pour eux ; ils vont déterminer les tendances du choix de l'orientation. Chaque stage sera clôturé par un rapport de stage et une évaluation de mise en situation professionnelle du jeune. Ces stages n'auront pas d'obligation de rémunération et pourront être un excellent moyen pour le jeune de trouver une entreprise pour un emploi classique ou pour une formation en alternance.
- La **quatrième et dernière phase** sera consacrée aux bilans d'orientation qui s'articuleront autour de la découverte des métiers, des formations à choisir et de leurs opportunités, aborder et découvrir aussi les métiers manuels et leur capacités structurantes qui, malgré certaines idées reçus donnent une vraie possibilité de gagner correctement sa vie.

Pour conclure, une des problématiques dans la mise en place d'un dispositif tel que celui-ci, est le financement de la formation.

Cependant le moyen de financement est tout à fait envisageable : parce que d'une part directement lié à la baisse substantielle du nombre de contrat de professionnalisation et au non démarrage du DIF et d'autre part, du fait de l'augmentation des cotisations obligatoires de la formation professionnelle.

Ces deux paramètres ont comme conséquence, qu'à ce jour les caisses des OPCA et du successeur des AGEFALS, le bien nommé FUP (fond unitaire de péréquation), sont pleines.

Nous pensons que les besoins pour financer le coût de la formation de ce projet pour la première année, qui concernerait environ 20 à 25 000 jeunes les plus en difficultés, tournerait autour 100 millions d'euros.

Or l'excédent actuel des fonds paritaires suffirait très largement à le financer.

Les protagonistes paritaires sont peut être la seule vraie difficulté pour mener à bien ce projet, cependant des alliés comme le CERF, la CGPME, et maintenant certains courants du MEDEF ainsi que la CFDT, FO, CGT doivent être associés en amont de ce projet.

De plus nous comptons sur une vraie collaboration entre les services publics (missions locales, services territoriaux, etc....) et les centres de formation privés et agréés, qui ont déjà manifesté leur intérêt pour la démarche.